

Le programme d'échange de personnel EBAss

EBAss est une association Européenne sans but lucratif représentée dans plus de 13 pays; les objectifs de EBAss sont le développement de la communication interprofessionnelle, l'harmonisation des programme de cours et le développement d'une approche commune concernant la prévention des accidents et la sécurité dans les centres hyperbares.

Dans cette optique, EBAss désire encourager l'échange de personnel ainsi que la réflexion dans le but d'améliorer la formation continuée. Ceci est réalisable par une observation des activités d'un Centre Hyperbare.

EBAss à donc lancer un programme d'échange de personnel entre les Centres Hyperbares en Europe. Ce programme exclusif, réservé au personnel autre que médecin, (membres EBAss), consiste à l'observation des procédures, méthodes et protocoles de traitements d'une autre Centre Hyperbare lors d'un court séjour (3 à 5 jours).

Les Centres Hyperbares qui participent au programme d'échange de personnel respectent strictement les critères de "Centres for hyperbaric oxygen therapy" du "Code of Good Practice for Hyperbaric Oxygen Therapy" édité par le Groupe de Travail COST B14, approuvé par le European Committee for Hyperbaric Medicine (ECHM).

Si un membre EBAss désire participer à ce programme, il prendra contact avec EBAss en mentionnant le Centre Hyperbare qu'il souhaite visiter. Le contact initial avec ce Centre sera pris par EBAss.

La visite d'un membre dans un Centre est uniquement en tant qu'observateur; le membre ne pourra avoir une charge de travail propre, toutefois il doit s'attendre à devoir respecter les règles en vigueur dans le Centre et à tout le moins d'agir de manière professionnelle. Une fois la visite terminée, il sera demandé au membre un rapport d'activités, ce rapport pourra ainsi être publié dans EBAss News; le format du rapport sera fourni par EBAss.

Les Centres Hyperbares désireux de faire partie de ce programme d'échange de personnel peuvent se faire connaître auprès de EBAss afin de dresser une liste des Centres intéressés.

EBAss contribuera au coût de voyage entre le Centre où travaille le membre accepté au programme et le Centre hôte; la contribution de EBAss n'excèdera pas 200€ maximum et ce sur présentation d'une facture.

EBAss fera toujours le lien entre le membre participant au programme et le Centre hôte; EBAss sera responsable de l'approbation du Directeur Médical du Centre hôte.

La participation à ce programme n'aura aucun impact financier pour le Centre Hyperbare choisi. Le programme d'échange de personnel de EBAss considère que le membre en visite sera en "surnuméraire" dans le Centre; il ne sera là qu'en tant qu'observateur et ne pourra en aucun cas lui être demandé de réaliser une tâche spécifique en relation avec l'activité journalière du Centre choisi.

La personne responsable qui s'occupe du programme d'échange du personnel de EBAss est Ms GEELS, Judith, du Centre Hyperbare de Amsterdam (Pays-Bas). Adresse courriel: j.r.geels@amc.uva.nl

Les personnes désireuses de faire partie de ce programme d'échange de personnel peuvent se faire connaître auprès EBAss. Les places seront attribuées sur le principe "premier arrivé, premier servi".

Robert HOUMAN

Président